

# **Préavis municipal n° 59**

## **relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2019.**

---

**Date proposée pour la séance de la commission :**

**Lundi 8 juillet à 20 heures**

**Bâtiment du Montoly 1, salle 1**

Municipal responsable : M. Gilles Davoine

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

### **Préambule**

Conformément à l'article 100 du Règlement du Conseil communal du 10 octobre 2013, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

Avant l'exercice 2017, la validation des dépassements du budget était effectuée uniquement lors de l'approbation des comptes annuels. Dès 2017, la Municipalité a souhaité, par volonté de transparence et en respect des normes légales, demander des crédits complémentaires durant l'année en cours, dès lors qu'elle constate des dépassements budgétaires actuels ou à venir. Ceci ne signifie en aucun cas que le budget global 2019 sera dépassé, selon les informations que nous avons à ce jour. Des économies ont été réalisées sur d'autres postes.

Il est à noter que l'analyse porte sur les comptes arrêtés au 30 avril 2019. Les dépassements en question représentent 0.36% du budget initialement octroyé (hors amortissements, attributions aux fonds de réserve et imputations internes). De plus, seuls 23 comptes sont en situation de dépassement sur un total de 598 comptes de charges (hors amortissements, attributions aux fonds de réserve et imputations internes). Cela démontre donc en réalité la bonne maîtrise des charges au niveau global par la Municipalité.

### **Conclusion**

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu - le préavis municipal n°59 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2019 ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

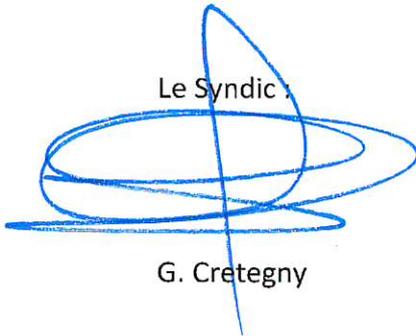
décide

- I. - d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2019 représentant au total une augmentation de charges de CHF 221'865.- ;
- II. - la situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

	CHF
Excédent de charges prévus au budget 2019	4'097'047.-
Charges supplémentaires selon préavis n°59	221'865.-
 Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	 4'318'912.-

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



G. Creteigny



Le Secrétaire :



J. Niklaus

Annexes : - annexe relative aux demandes de crédits complémentaires par compte  
- situation financière de la Commune

Compte	Désignation	Comptes 2019 Janvier à Avril	Budget 2019 Janvier à décembre	Comptes 2019 - Budget 2019	Comptes en % du budget	Comptes 2018 Janvier à décembre	Montant du crédit complémentaire demandé
101.3031.00	Allocations familiales communales	2'340.00	1'200.00	1'140.00 ●	195.00%	1'180.00	1'460.00
Les allocations familiales communales en faveur des Municipaux sont octroyées en fonction des droits aux allocations ouverts selon le droit cantonal. Le coût total estimé pour l'année entière devrait atteindre CHF 3'800.- si tous les droits restent ouverts jusqu'à la fin de l'année.							
130.3091.00	Frais formation professionnelle	15'540.00	124'400.00	-108'860.00 ●	12.49%	69'777.10	10'000.00
En raison de la rotation du personnel au sein du groupe de la sécurité publique, un crédit complémentaire de CHF 10'000.- est nécessaire pour la formation d'un assistant de sécurité publique à l'Académie de police de Savatan.							
151.3113.10	Location de matériel	1'310.97	3'000.00	-1'689.03 ●	43.70%	2'614.47	2'000.00
Des locations imprévues de matériel en lien avec les spectacles Evento risquent de faire dépasser cette ligne. Ces surcoûts de matériel ont été refacturés et les produits comptabilisés dans le compte 151.4523.00 "Régie théâtre / Participations de tiers".							
190.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	2'870.46	83'860.00	-80'989.54 ●	3.42%	89'664.10	55'335.00
190.3151.00	Contrats maintenance	89'878.87	209'530.00	-119'651.13 ●	42.90%	173'377.60	28'570.00
190.3189.00	Honoraires et frais d'assistance	3'574.30	53'770.00	-50'195.70 ●	6.65%	8'956.50	10'530.00
		96'323.63	347'160.00	-250'836.37 ●	27.75%	271'998.20	94'435.00

La mise en place d'outils de sécurisation et de gestion de l'infrastructure informatique, le renouvellement de composants réseaux sensibles, ainsi que l'acquisition de matériel nécessitent une dépense non intégrée dans le budget de fonctionnement 2019. Lors de l'élaboration de celui-ci, il avait été décidé que ces dépenses d'un montant de CHF 76'555.-, au vu de l'unité de matière, seraient incluses dans un préavis relatif à la modernisation des outils informatiques de l'Administration (ADMIN 2.0) prévu au plan des investissements. Considérant la complexité de ce projet et donc du temps nécessaire à sa réalisation, il n'a pas été possible de soumettre ce préavis au Conseil communal lors du 1er semestre 2019. Cependant, le déploiement de la sécurité informatique et des outils d'inventaire, cette année encore, est jugé indispensable par l'Office informatique, ainsi que par la Municipalité.

190.3111.00 - Matériel et logiciels informatiques:

- Renouvellement des licences et des bornes Wi-Fi de l'Administration (CHF 13'475.-)
- Amélioration des réseaux communaux et scolaires, connexions supplémentaires par fibre optique (CHF 5'000.-)
- Renouvellement des licences des pare-feu pour la sécurisation des accès aux réseaux (CHF 5'000.-)
- Renouvellement des UPS pour garantir le fonctionnement des serveurs en cas de coupure de courant (CHF 6'480.-)
- Bornes de consultation et matériel audio-vidéo pour la bibliothèque (CHF 7'500.-)

190.3151.00 - Contrats de maintenance:

- Licence pour logiciel de gestion de sécurité, de déploiement et d'inventaire (CHF 28'570.-)

Compte	Désignation	Comptes 2019 Janvier à Avril	Budget 2019 Janvier à décembre	Comptes 2019 - Budget 2019	Comptes en % du budget	Comptes 2018 Janvier à décembre	Montant du crédit complémentaire demandé
--------	-------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------	---------------------------	------------------------------------	--

190.3189.00 - Honoraires et frais d'assistance:

- Support à l'installation du logiciel de sécurité, déploiement et d'inventaire (CHF 10'530.-)

Par ailleurs, le crédit complémentaire pour le développement d'un logiciel de gestion des séances de Municipalité et des procès-verbaux (séances) pour la somme de CHF 30'000.- demandé en 2018 via le préavis municipal no 47 n'a pas été utilisé dans sa totalité. Le montant restant de CHF 17'880.- fait donc à nouveau l'objet d'une demande de crédit complémentaire. Ce report du projet eSéances est indépendant de notre volonté à mesure que nous faisons partie d'un consortium de communes et que nous ne gérons donc pas seuls les temporalités.

190.3111.00 - Matériel et logiciels informatiques:

- Fin du développement et mise en production du logiciel eSéances (CHF 12'880.-)
- Réalisation de l'interface et récupération de l'historique de l'ancien logiciel (CHF 5'000.-)

#### Total Administration générale (secteur 1)

**107'895.00**

300.3031.00	Allocations familiales communales	540.00	1'440.00	-900.00 ●	37.50%	1'800.00	700.00
-------------	-----------------------------------	--------	----------	-----------	--------	----------	--------

Les allocations familiales communales en faveur des employés sont octroyées en fonction des droits aux allocations ouverts selon le droit cantonal. Le coût estimé jusqu'au 31 décembre 2019 est de CHF 2'140.-.

350.3161.10	Loyer locaux Paix 1 (UAPE)	-	-	-	-	-	32'000.00
-------------	----------------------------	---	---	---	---	---	-----------

Face à une augmentation significative des demandes d'inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 à l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) « Uni'Vert » des Perrerets, engendrant un dépassement du plafond fixé à 108 places d'accueil par la Fondation La Ruche, cette dernière a proposé à la Ville de Gland de réorienter 17 futurs élèves de 6P vers le dispositif communal « Pause Déj' » des Perrerets, lui-même confronté à une hausse des demandes d'inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020.

Cette absorption de 17 enfants supplémentaires exposant la « Pause Déj' » des Perrerets à un dépassement de son propre plafond fixé à 72 places et par voie de conséquence, au risque de devoir refuser des inscriptions aux parents en demande, le Service de l'enfance et de la jeunesse demande un crédit complémentaire dans le but de soutenir la Fondation la Ruche dans les charges relatives à la location de nouveaux locaux dès la rentrée scolaire d'août 2019. Ces nouveaux locaux auront pour but de désengorger, à l'avenir, l'UAPE des Perrerets tout en proposant un accompagnement pédagogique plus ciblé et par conséquent plus adapté aux élèves de 6P (jusqu'à présent encadrés aux côtés des élèves de 1 à 5P), qui seront rejoints dès janvier 2020 par des élèves de 7 et 8P.

La Municipalité est en train d'examiner plusieurs options d'espaces disponibles susceptibles d'accueillir une UAPE à proximité des établissements scolaires. Le loyer est estimé à un maximum CHF 6'400.- par mois, charges incluses pour une surface de 300m<sup>2</sup> environ. Le bail débuterait le 1er août et la charge est estimée à CHF 32'000.- jusqu'à la fin de l'exercice 2019. Toutefois, cette dépense serait compensée par une recette estimée à CHF 10'600.- pour le loyer refacturé à la Fondation la Ruche pour les surfaces utilisées. Le loyer refacturé à la Fondation augmentera progressivement à l'avenir en fonction de la fréquentation et de l'espace utilisé. La charge nette serait ainsi de CHF 21'400.- en 2019 et de CHF 51'360.- pour une année complète.

Compte	Désignation	Comptes 2019 Janvier à Avril	Budget 2019 Janvier à décembre	Comptes 2019 - Budget 2019	Comptes en % du budget	Comptes 2018 Janvier à décembre	Montant du crédit complémentaire demandé
350.3186.00	Assurances immeubles	54'168.81	50'600.00	3'568.81 ●	107.05%	45'976.58	3'570.00
<p>Les primes d'assurances ECA sont supérieures au montant budgété dans le secteur 350 en raison de l'adaptation de la valeur assurée du complexe sportif "En Bord", ainsi que d'une erreur dans la budgétisation des primes de la police d'assurance incendie "commerce", qui avait fait l'objet d'un rabais exceptionnel de 15% en 2018 non reconduit en 2019. Ce rabais n'aurait pas dû être pris en compte dans le budget 2019, compte tenu de l'incertitude quant à son octroi. Toutefois, il convient de noter que l'ensemble des primes d'assurance (CHF 235'363.- hors assurances de personnes), est inférieur de CHF 4'902.- au montant budgété en 2019 (CHF 240'265.-).</p>							
<b>Total Bâtiments et urbanisme (secteur 3)</b>							<b>36'270.00</b>
400.3031.00	Allocations familiales communales	540.00	1'200.00	-660.00 ●	45.00%	1'220.00	140.00
<p>Les allocations familiales communales en faveur des employés sont accordées en fonction des droits aux allocations ouverts selon le droit cantonal. Le coût estimé jusqu'au 31 décembre 2019 est de CHF 1'340.-.</p>							
430.3186.00	Assurances véhicules	14'740.40	14'200.00	540.40 ●	103.81%	14'730.90	550.00
<p>Le dépassement sur ce compte est dû à l'omission du véhicule Toyota VD 140'161 lors de l'élaboration du budget 2019. Le contrôle des listes des véhicules assurés a donné lieu à un décompte complémentaire avec notre assureur Allianz assurances en fin d'année 2018 et il est désormais inclus dans les primes dès le 1er janvier 2019.</p>							
430.3192.00	Taxes véhicules	993.45	-	993.45 ●	100.00%	3'506.95	3'600.00
<p>Ce poste de dépenses a été omis au budget 2019. Il comprend les frais d'inspection des véhicules du groupe voirie, ainsi que les redevances forfaitaires poids lourds. Ces frais sont estimés à CHF 3'600.- pour l'année (2018: CHF 3'506.95).</p>							
<b>Total Infrastructures et environnement (secteur 4)</b>							<b>4'290.00</b>
512.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	-	19'450.00	-19'450.00 ●	0.00%	19'350.85	200.00
<p>En vertu du courrier de la Direction générale de l'enseignement obligatoire du 20 mars 2019, une augmentation des charges est à prévoir suite à la mise à jour de la convention qui concerne les prestations communales exécutées par l'administration des écoles.</p>							
513.3031.00	Allocations familiales communales	60.00	-	60.00 ●	100.00%	60.00	60.00
<p>Les allocations familiales communales en faveur des employés sont octroyées en fonction des droits aux allocations ouverts selon le droit cantonal. Le coût estimé jusqu'au 31 décembre 2019 devrait resté à CHF 60.-.</p>							

Compte	Désignation	Comptes 2019 Janvier à Avril	Budget 2019 Janvier à décembre	Comptes 2019 - Budget 2019	Comptes en % du budget	Comptes 2018 Janvier à décembre	Montant du crédit complémentaire demandé
519.3522.00	Camps scolaires	2'500.00	105'000.00	-102'500.00 ●	2.38%	121'254.06	5'000.00
<p>En vertu de l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017, qui précise le principe et l'étendue de la gratuité de l'enseignement public obligatoire, le Conseil d'Etat a indiqué dans un courrier aux communes vaudoises du 13 mai 2019 que le montant maximum de la contribution financière demandée aux parents ne serait plus que de CHF 10.- à CHF 16.- par jour et ce dès la rentrée scolaire 2019-2020. La Direction de l'Etablissement scolaire primaire et la Municipalité estiment le manque à gagner à CHF 5'000.- pour les courses d'école du deuxième semestre 2019 (1er semestre de l'année scolaire 2019-2020). Etant donné que la participation parentale aux courses d'école était encaissée directement par les instituteurs/institutrices et portée en déduction des frais de courses d'école, cela occasionnerait un dépassement sur le compte 519.3522.00, raison pour laquelle un crédit complémentaire est demandé. A noter que le manque à gagner est estimé CHF 15'485.- pour les camps du deuxième semestre 2019 (1er semestre de l'année scolaire 2019-2020). Les recettes du compte 519.4331.00 "Participation des parents" seront donc inférieures au montant budgété de CHF 49'000.-. Ce commentaire est donné à titre informatif. Toutefois, une baisse des recettes ne nécessite pas de demande de crédit complémentaire.</p>							
520.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	1'409.30	1'000.00	409.30 ●	140.93%	47.20	900.00
<p>Une facture de CHF 969.30 pour réparation de machines a été comptabilisée sur l'exercice 2019, alors que ce travail a été effectué en 2018 et aurait dû être pris sur le budget 2018. La Direction de l'établissement scolaire secondaire n'aurait jamais reçu cette facture et s'en est aperçue à réception d'un rappel en mars 2019. La Direction de l'école confirme par ailleurs qu'il n'y aura pas de grandes dépenses sur ce compte pour la suite de l'année. Le crédit complémentaire demandé tient compte d'éventuelles menues dépenses jusqu'à la fin de l'année. Les budgets 2018 et 2019 cumulés (CHF 2'000.-) seraient ainsi respectés en moyenne (CHF 1'947.20).</p>							
520.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	-	21'100.00	-21'100.00 ●	0.00%	21'027.15	200.00
<p>En vertu du courrier de la Direction générale de l'enseignement obligatoire du 20 mars 2019, une augmentation des charges est à prévoir suite à la mise à jour de la convention qui concerne les prestations communales exécutées par l'administration des écoles.</p>							
521.3103.00	Activités culturelles	995.60	12'100.00	-11'104.40 ●	8.23%	7'522.40	4'000.00
<p>En vertu de l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017, qui précise le principe et l'étendue de la gratuité de l'enseignement public obligatoire, le Conseil d'Etat a indiqué dans un courrier aux communes vaudoises du 13 mai 2019 que le montant maximum de la contribution financière demandée aux parents ne serait plus que de CHF 10.- à CHF 16.- par jour et ce dès la rentrée scolaire 2019-2020. La Direction de l'Etablissement scolaire secondaire et la Municipalité estiment le manque à gagner à CHF 4'000.- pour les activités culturelles du deuxième semestre 2019 (1er semestre de l'année scolaire 2019-2020). Etant donné que la participation parentale aux activités culturelles était encaissée directement par les instituteurs/institutrices et portée en déduction des frais des activités culturelles, cela occasionnerait un dépassement sur le compte 521.3103.00, raison pour laquelle un crédit complémentaire est demandé. A noter que le manque à gagner est estimé CHF 15'010.- pour les camps du deuxième semestre 2019 (1er semestre de l'année scolaire 2019-2020). Les recettes du compte 519.4331.00 "Participation des parents" seront donc inférieures au montant budgété de CHF 49'000.-. Ce commentaire est donné à titre informatif. Toutefois, une baisse des recettes ne nécessite pas de demande de crédit complémentaire.</p>							
<b>Total Instruction publique et cultes (secteur 5)</b>							<b>10'360.00</b>

Compte	Désignation	Comptes 2019 Janvier à Avril	Budget 2019 Janvier à décembre	Comptes 2019 - Budget 2019	Comptes en % du budget	Comptes 2018 Janvier à décembre	Montant du crédit complémentaire demandé
615.3069.00	Remboursements de frais	-	1'500.00	-1'500.00 ●	0.00%	134.90	1'000.00
Un crédit complémentaire de CHF 1'000.- pour les frais de transport et de repas liés à la formation d'assistant de sécurité publique décrite sous compte 130.3091.00 ci-dessus.							
615.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé	4'979.65	11'000.00	-6'020.35 ●	45.27%	11'544.17	21'050.00
L'achat de matériel de radiocommunication est essentiel pour que le groupe de sécurité publique puisse mener à bien les missions qui lui sont confiées, ainsi que pour la sécurité de la population et celle des assistants de sécurité publique eux-mêmes. Un budget de CHF 2'500.- était prévu pour le remplacement de radios Polycom par roulement et ce de manière identique aux années précédentes (compte 615.3116.00 doté de CHF 11'000.- au total, dont CHF 6'500.- pour renouvellement du matériel de corps et CHF 2'000.- une rampe avec feux jaunes pour nouveau véhicule électrique). La Municipalité constate qu'un achat groupé des radios permet de réduire significativement le prix unitaire et demande par conséquent un crédit complémentaire pour l'acquisition de 9 radios Polycom (CHF 8'743.10 selon devis). Par ailleurs, l'engagement de deux assistants de sécurité publique (remplacements) nécessitera l'achat de 2 sets de matériel et habits au prix de CHF 5'900.- chacun. L'engagement d'un auxiliaire de remplacement temporaire (en raison d'une absence maladie prolongée) nécessitera une dépense en matériel et équipement d'environ CHF 3'000.-.							
<b>Total Police (secteur 6)</b>							<b>22'050.00</b>
810.3121.00	SAPAN - Achats d'eau	-	25'000.00	-25'000.00 ●	0.00%	64'913.20	5'000.00
810.3121.10	Baules - Achat d'eau	-	35'000.00	-35'000.00 ●	0.00%	30'770.75	10'000.00
		-	60'000.00	-60'000.00 ●	0.00%	95'683.95	15'000.00
Lors de l'élaboration du budget 2017, l'Exécutif a décidé de diminuer ce compte en le passant de CHF 40'000 à 25'000.- Cette décision découlait de la faible consommation de la SAPAN en 2016 représentant un coût total de CHF 27'000.- cette année-là. Or, d'après nos statistiques, la moyenne des coûts sur les dix ans équivaut à CHF 38'600.- et on constate que depuis 2016 il y a systématiquement un dépassement de budget. Le budget 2020 sera adapté en conséquence. Le prix de l'eau étant moins cher aux Baules et la source possédant la capacité d'eau suffisante pour soulager la demande auprès de la SAPAN, on estime réalisable de prendre les deux tiers des coûts par ce biais. Dès lors, une demande de dépassement de budget de CHF 15'000.- est demandée pour anticiper les achats d'eau avec une répartition de CHF 5'000 sur la SAPAN et CHF 10'000.- aux Baules.							
810.3144.00	Entretien du réseau d'eau	27'276.00	110'000.00	-82'724.00 ●	24.80%	229'614.59	26'000.00
Lors de sa séance du 16 juillet 2018, la Municipalité a validé le programme de reconnaissance hydrogéologique à la source de la Cézille pour un montant de CHF 39'310.-. Ce projet découle des travaux "privés" de construction à proximité et de l'opportunité de bénéficier de prix préférentiels pour la sécurisation de nos sources, qui est, pour rappel, une obligation dévolue aux communes. La décision précisait que le montant serait réparti sur deux exercices budgétaires avec une dépense prévue de CHF 26'000.- en 2018 et le solde sur 2019. Or, les travaux privés ayant subis du retard dans la procédure d'adjudication, ceux-ci se feront dans leur globalité en 2019. Dès lors, le montant CHF 26'000.- est demandé aujourd'hui pour financer l'ensemble des travaux.							
<b>Total Services industriels (secteur 8)</b>							<b>41'000.00</b>
<b>Total</b>							<b>221'865.00</b>

Préavis n° : 59/2019 Montant : CHF (TTC) 221'865.00

Préavis municipal n° 59 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2019

Situation financière				CHF
Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements				128'000'000.00
Cautionnements engagés à ce jour				10'811'469.60
<b>Endettement à ce jour</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>23.05.2019</b>	
<b>Endettement au bilan</b>				
Engagements courants	3'529'336.12	2'192'227.48	731'515.66	
Passifs transitoires	9'568'950.76	10'390'789.07	8'000'264.92	
Emprunts à court et long terme	59'215'000.00	57'155'000.00	57'140'000.00	
<b>Total endettement au bilan</b>	<b>72'313'286.88</b>	<b>69'738'016.55</b>	<b>65'871'780.58</b>	
<b>Engagements hors bilan</b>				
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal			51'923'792	
Travaux facturés et payés à ce jour			-21'570'263	
<b>Total engagements hors bilan</b>			<b>30'353'529</b>	
<b>Total endettement brut</b>				<b>96'225'309.44</b>
Disponibilités de la bourse à ce jour				10'291'601.26
<b>Solde disponible à ce jour</b>				<b>31'254'822.22</b>
<b>Autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours</b>				
Préavis municipal n° 55 relatif à la demande de crédit complémentaire d'investissement pour l'étude de l'aménagement de la plage de la Dullive			90'000.00	
Préavis municipal n° 56 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la réfection du collecteur d'eaux claires à la Route des Avouillons			175'000.00	
Préavis municipal n° 57 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires			98'820.18	
Préavis municipal n° 58 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de rénovation et d'achèvement de l'orgue du temple Saint-Paul			205'986.00	
Préavis municipal n° 60 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la rue Mauverney, tronçon Perron-Alpes			1'732'273.00	
<b>Total des autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours</b>			<b>2'302'079.18</b>	

Mise à jour : 23.05.2019